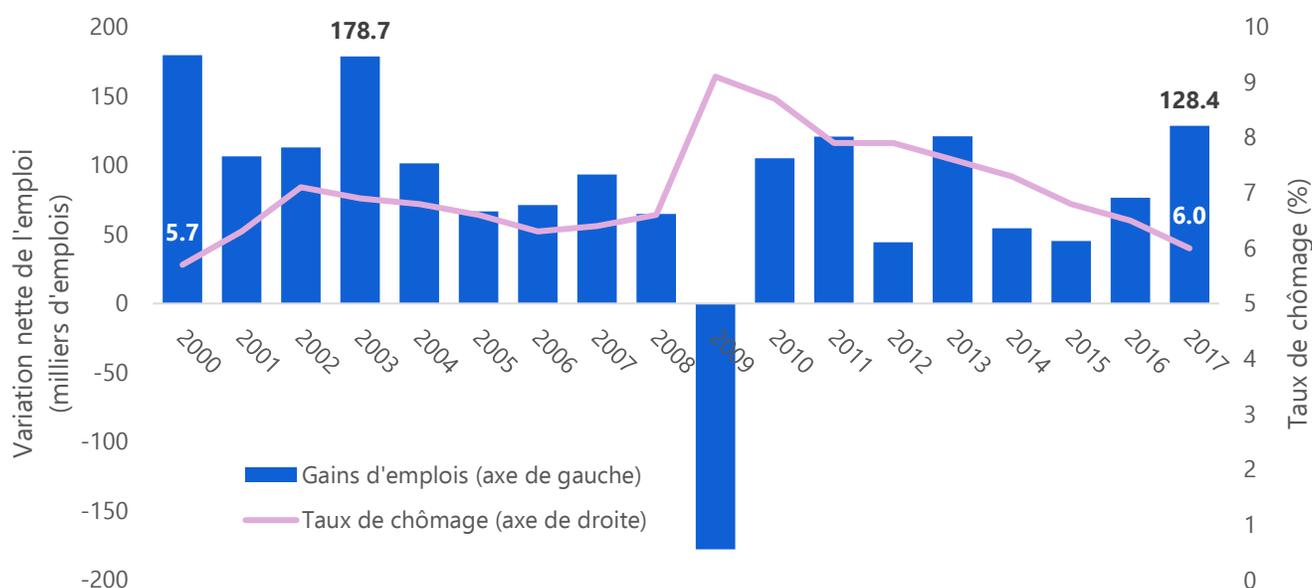


## Solide performance du marché de l'emploi ontarien en 2017

L'économie ontarienne a créé 128 400 nouveaux emplois nets en 2017, le meilleur gain annuel depuis 2003, tandis que le taux de chômage a reculé à 6 %, son taux le plus bas depuis 2000<sup>1</sup>.

La majorité des emplois créés l'année dernière étaient à temps plein et dans le secteur privé. Au total, 114 000 postes ont été créés dans le secteur des services, soit 89 % de la croissance totale de l'emploi, et 14 500 postes dans le secteur des biens, notamment grâce à des gains importants dans l'industrie manufacturière.

### La forte croissance de l'emploi en 2017 a contribué à faire reculer le taux de chômage en deçà des niveaux d'avant la récession



Sources : Statistique Canada et Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario.

### Les principaux résultats sont excellents, mais le marché du travail continue d'évoluer

Si les principaux résultats sont très positifs, une analyse plus approfondie révèle un marché du travail en mutation, où certains travailleurs voient leur situation s'améliorer tandis que d'autres continuent d'affronter des difficultés.

- Malgré des gains d'emplois généralisés en 2017, beaucoup d'indicateurs relatifs au marché du travail, comme la proportion de postes à temps plein et de postes dans le secteur privé, tardent à renouer avec les moyennes d'avant la récession.
- Le taux de croissance de l'emploi a été inégal dans les différentes régions de l'Ontario<sup>2</sup>. Les gains d'emplois en 2017 ont été fortement concentrés dans la région du grand Toronto (plus de 69 700 emplois) et dans le Centre de l'Ontario (plus de 57 200 emplois). Au total, seulement 1 600 nouveaux emplois nets ont été créés dans le Sud-Ouest, l'Est et le Nord de l'Ontario.

<sup>1</sup> Sauf indication contraire, le présent commentaire tire ses données sur le marché du travail de l'*Enquête sur la population active*.

<sup>2</sup> Les régions de l'Ontario : le grand Toronto, le Sud-Ouest (secteurs de Windsor, London et Stratford), le Centre (secteurs de Kitchener, Waterloo, Barrie, Hamilton, Niagara, Muskoka et Kawartha), l'Est (secteurs d'Ottawa, Kingston et Pembroke) et le Nord (secteurs de Sudbury et Thunder Bay).

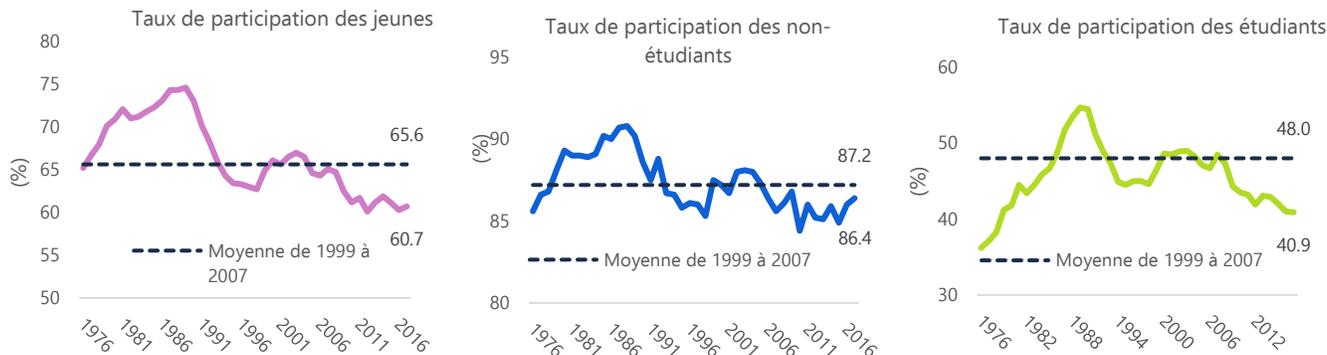
- Le taux de participation des jeunes sur le marché du travail de l'Ontario demeure bien en deçà de la moyenne historique.
  - Cela est partiellement attribuable à l'augmentation des inscriptions dans les établissements d'enseignement et à la décision de nombreux étudiants de ne pas participer au marché du travail. Toutefois, à long terme, le niveau de scolarisation élevé devrait contribuer à améliorer la situation du marché du travail.
- Les emplois atypiques – parfois appelés « emplois précaires » – sont devenus plus fréquents. La proportion de travailleurs temporaires et de personnes ayant plus d'un emploi (par rapport à l'ensemble des travailleurs) a augmenté en 2017, suivant une tendance à la hausse depuis la fin des années 1990. La proportion de travailleurs à temps partiel involontaire (une autre mesure fréquente de la précarité du travail) a diminué depuis la récession, mais elle demeure supérieure à la moyenne d'avant la récession.
- Malgré la chute marquée du taux de chômage officiel en Ontario, le chômage de longue durée demeure plus élevé qu'avant la récession.
- Malgré de solides gains d'emplois et un recul constant du taux de chômage, les salaires ont augmenté très lentement en 2017, conformément à la tendance observée depuis la récession de 2008-2009.
- Les résultats de l'Enquête sur la population active de janvier 2018 donnent un aperçu des répercussions de l'augmentation du salaire minimum de l'Ontario sur le salaire moyen. Même si le salaire de certaines personnes a grimpé et que le nombre d'emplois à temps partiel a reculé, il est encore trop tôt pour évaluer précisément l'incidence de l'augmentation du salaire minimum, car les résultats mensuels peuvent être très instables.
- En 2017, les femmes ont touché en moyenne 87 cents pour chaque dollar gagné par les hommes. L'écart salarial entre les sexes (le pourcentage que représente le salaire horaire moyen des femmes par rapport à celui des hommes) ne s'est pas estompé depuis 2011, et il s'observe dans tous les secteurs et dans la vaste majorité des catégories professionnelles.

## **Plus de jeunes continuent d'étudier et tardent à participer au marché du travail**

Malgré une légère hausse en 2017, le taux de participation des jeunes (le pourcentage des Ontariens âgés de 15 à 24 ans qui occupent un emploi ou sont à la recherche d'un emploi) est en déclin constant depuis le début des années 1990. Les jeunes sur le marché du travail comprennent les étudiants (élèves du secondaire et étudiants du postsecondaire) et les non-étudiants. Le taux de participation des deux groupes a baissé à la suite de la récession. Cependant, si le taux de participation des étudiants continue de diminuer, celui des non-étudiants a presque retrouvé sa moyenne d'avant la récession. Depuis les années 1990, l'augmentation du nombre d'inscriptions dans des programmes d'études postsecondaires a fait grimper la proportion d'étudiants chez les jeunes, ce qui exerce une pression à la baisse sur le taux de participation global des jeunes<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Statistique Canada, CANSIM, Tableau 477-0033.

## Le taux de participation des étudiants chute, mais celui des non-étudiants se rapproche de la moyenne d'avant la récession



Sources : Statistique Canada et Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario.

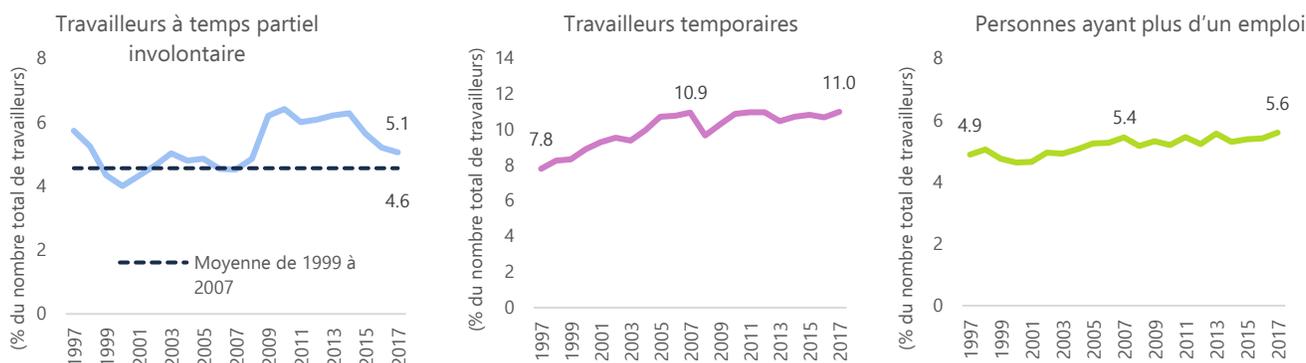
La baisse du taux de participation des étudiants est attribuable à la fois au choix des personnes et aux conditions du marché du travail. À long terme, l'augmentation du nombre d'étudiants postsecondaires devrait toutefois améliorer la situation du marché du travail, car, en général, le taux de chômage est plus faible et les salaires plus élevés chez les travailleurs plus scolarisés.

### Quelques signes d'amélioration pour les travailleurs précaires

Le terme « travailleur précaire » désigne les différents types de travailleurs occupant des emplois atypiques, dont les travailleurs à temps partiel ou temporaires, les travailleurs autonomes ou les personnes ayant plus d'un emploi. Beaucoup de personnes travaillent à temps partiel par choix ou gagnent bien leur vie comme travailleurs autonomes, mais d'autres travailleurs se trouvent dans une situation précaire – les travailleurs à temps partiel involontaire, les travailleurs temporaires et les personnes ayant plus d'un emploi – et, sur ce plan, les résultats sont à la fois négatifs et positifs.

La proportion de travailleurs à temps partiel involontaire (les personnes qui préféreraient travailler à temps plein) a diminué de manière constante au cours des dernières années, passant à 5,1 % en 2017, mais demeure supérieure à la moyenne de 4,6 % observée avant la récession.

### Le nombre de travailleurs à temps partiel involontaire est en baisse, mais le nombre de travailleurs temporaires et de personnes ayant plus d'un emploi continue d'augmenter



Sources : Statistique Canada et Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario.

Les travailleurs temporaires comptaient pour 11 % de tous les travailleurs en 2017, ce qui équivaut essentiellement au sommet de 10,9 % atteint en 2007, avant la récession, et dépasse largement les niveaux de la fin des années 1990. Si les emplois temporaires<sup>4</sup> peuvent convenir à certains travailleurs, ils rapportent en moyenne 25 % de moins que les emplois permanents<sup>5</sup>, ne comportent habituellement aucun avantage en matière d'emploi et offrent très peu de sécurité d'emploi.

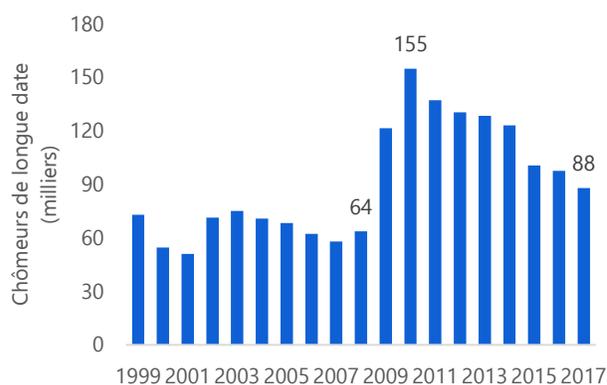
La proportion des travailleurs ayant plus d'un emploi a atteint 5,6 % en 2017, poursuivant la lente croissance observée depuis la fin des années 1990. La majorité des personnes ayant plus d'un emploi travaillent en moyenne plus de 40 heures par semaine, et près de 40 % d'entre elles travaillent plus de 50 heures par semaine<sup>6</sup>.

## Le chômage de longue durée baisse, mais demeure élevé

Le taux de chômage global de l'Ontario a chuté à 6,0 % en 2017, le taux le plus bas depuis 2000. Malgré cela, le nombre de chômeurs qui sont sans emploi depuis plus de six mois (chômeur de longue date) diminue lentement et demeure plus élevé qu'avant la récession. Sur un total de 451 800 Ontariens sans emploi en 2017, près de 90 000 sont des chômeurs de longue date.

Malgré de solides gains en emplois, la lente diminution du nombre de chômeurs de longue date semble indiquer que les compétences de certains chômeurs ne correspondent pas aux besoins des employeurs potentiels<sup>7</sup>.

### Lente diminution du chômage de longue durée



Sources : Statistique Canada et Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario.

<sup>4</sup> L'emploi temporaire comprend les emplois saisonniers, les emplois à court terme et les emplois contractuels (y compris pour une agence de placement temporaire), les emplois occasionnels et les autres emplois temporaires.

<sup>5</sup> Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0074.

<sup>6</sup> Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0036.

<sup>7</sup> Depuis la récession, le chômage a reculé, tandis que la population active a augmenté. En 2017, la proportion de chômeurs de longue date dans l'ensemble de la population active n'était supérieure que de 0,2 point de pourcentage à la moyenne d'avant la récession.

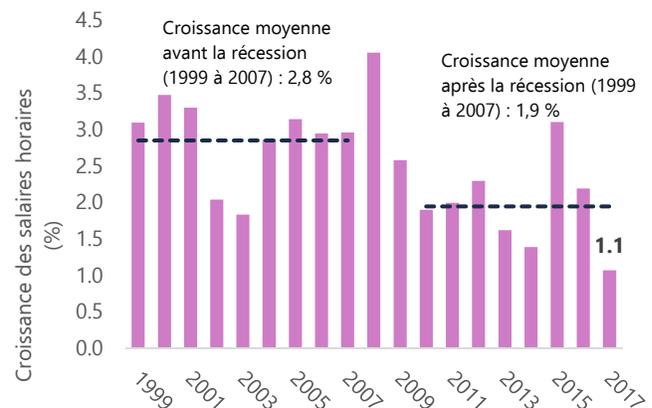
## Croissance anémique des salaires horaires depuis la récession

Malgré de solides gains en emploi et une chute marquée du taux de chômage, le salaire moyen a augmenté de seulement 1,1 % en 2017, la plus faible croissance depuis 1998. Cela s'inscrit dans la tendance de croissance modeste des salaires observée depuis la récession de 2008-2009.

En chiffres réels, et en tenant compte de l'inflation, les salaires ont diminué de 0,6 % en 2017.

Cette situation n'est pas unique à l'Ontario; la croissance des salaires est demeurée faible dans la plupart des économies développées depuis la récession mondiale<sup>8</sup>.

### Les salaires horaires ont peu augmenté depuis la récession



Sources : Statistique Canada et Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario.

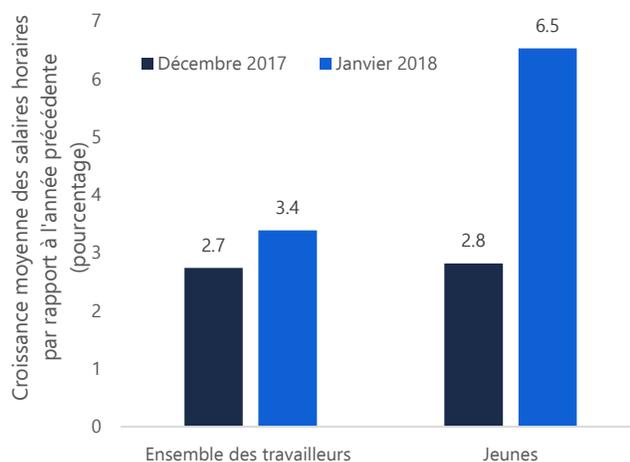
## Premier coup d'œil sur l'incidence de la hausse du salaire minimum en Ontario

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le salaire minimum prévu par la loi en Ontario est passé de 11,60 \$ à 14,00 \$ l'heure. Les résultats de l'Enquête sur la population active pour janvier donnent un aperçu de l'effet initial de cette hausse du salaire minimum sur l'ensemble des salaires en Ontario. Toutefois, pour évaluer l'incidence de cette hausse sur l'emploi, il faudra analyser des données recueillies sur plusieurs mois<sup>9</sup>.

En janvier 2018, le nombre total d'emplois (désaisonnalisé) a diminué de 51 000 par rapport à décembre, dont près de la moitié chez les jeunes. Le nombre d'emplois à temps partiel perdus en janvier se chiffre à 59 000, ce qui annule largement la légère augmentation du nombre d'emplois à temps plein.

Le salaire horaire moyen des travailleurs de l'Ontario a augmenté de 3,4 % en janvier 2018 par rapport à l'année précédente<sup>10</sup>. Les jeunes

### Croissance importante des salaires horaires pour les jeunes en janvier 2018



Sources : Statistique Canada et Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario.

<sup>8</sup> Fonds monétaire international. *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2017, chapitre 2.

<sup>9</sup> Le commentaire *Incidence économique de la hausse projetée du salaire minimum en Ontario* du BRF contient une analyse des répercussions économiques des hausses du salaire minimum en Ontario.

<sup>10</sup> Le salaire minimum était de 11,40 \$ l'heure en janvier 2017.

travailleurs (qui sont plus susceptibles de toucher le salaire minimum) ont vu leur salaire augmenter de 6,5 % en janvier par rapport à l'année précédente.

Les résultats mensuels de l'Enquête sur la population active peuvent fluctuer considérablement en fonction de plusieurs facteurs, dont des variations statistiques normales. Par conséquent, il est impossible d'établir dans quelle mesure la hausse du salaire minimum a influencé les résultats mensuels de janvier<sup>11</sup>.

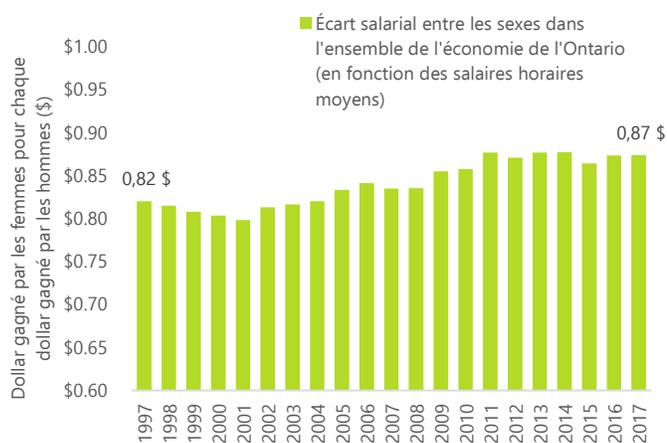
### L'écart salarial entre les sexes ne s'est pas estompé en Ontario en 2017

En 2017, les femmes ont gagné en moyenne 87 cents pour chaque dollar gagné par les hommes<sup>12</sup>. À partir de 1997, le salaire horaire moyen des femmes a augmenté de 0,3 point de pourcentage de plus par année que celui des hommes, réduisant ainsi légèrement l'écart salarial entre les sexes. Toutefois, depuis 2011, ce dernier est demeuré pratiquement inchangé.

L'écart salarial entre les sexes s'observe dans tous les secteurs et dans la vaste majorité des catégories professionnelles<sup>13</sup>. Selon Statistique Canada, si tous les hommes et toutes les femmes au pays touchaient un salaire horaire égal dans toutes les catégories professionnelles, l'écart salarial moyen entre les sexes serait en grande partie éliminé<sup>14</sup>.

L'écart salarial entre les sexes est partiellement attribuable à la distribution inégale des hommes et des femmes dans les différentes professions, mais il est principalement dû à d'autres facteurs<sup>15</sup>.

### L'écart salarial entre les sexes persiste dans l'ensemble de l'économie



Sources : Statistique Canada et Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario.

<sup>11</sup> Les résultats de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, comme ceux de toute enquête statistique, font l'objet de variations statistiques normales. L'erreur type de la variation mensuelle du nombre d'emplois en Ontario est de +/- 19 600.

<sup>12</sup> On calcule cette donnée en divisant le salaire horaire moyen touché par l'ensemble des femmes par celui touché par l'ensemble des hommes. Le ratio obtenu ne représente que les salaires horaires (selon l'Enquête sur la population active) et ne comprend aucune autre forme de revenu. Le fait de baser le calcul sur le salaire horaire moyen permet de tenir compte de la différence entre le temps de travail des femmes et celui des hommes.

<sup>13</sup> Pour les données par secteur, consultez le tableau CANSIM 282-0072 de Statistique Canada; pour les données par catégorie professionnelle, consultez le tableau CANSIM 282-0152 de Statistique Canada.

<sup>14</sup> Statistique Canada estime que si les femmes touchaient le même salaire horaire que les hommes dans toutes les catégories professionnelles, l'écart salarial moyen entre les sexes au Canada s'estomperait presque entièrement (les femmes toucheraient 0,97 cent pour chaque dollar gagné par les hommes, contre 0,87 cent actuellement). Pour en savoir plus, consultez : [Les femmes et le travail rémunéré](#), Melissa Moyser, Statistique Canada, mars 2017.

<sup>15</sup> Pour une analyse détaillée de l'écart salarial entre les sexes au Canada, consultez : [Les femmes et le travail rémunéré](#), Melissa Moyser, Statistique Canada, mars 2017.

Nicolas Rhodes  
Économiste  
[nrhodes@fao-on.org](mailto:nrhodes@fao-on.org)

Edward Crummey  
Directeur  
[ecrummey@fao-on.org](mailto:ecrummey@fao-on.org)

David West  
Économiste en chef  
[dwest@fao-on.org](mailto:dwest@fao-on.org)

Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario  
2, rue Bloor Ouest, bureau 900  
Toronto (Ontario) M4W 3E2

Pour toute demande de la part des médias, communiquer avec Kismet Baun au 416 254-9232 ou à [kbaun@BRF-on.org](mailto:kbaun@BRF-on.org).

## À propos du BRF

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario. Visitez notre site Web à l'adresse <http://www.fao-on.org/fr/> et suivez-nous sur Twitter à <https://twitter.com/InfoFAO>.